

CANDIDATS.

Assesseur.

Nous sommes autorisés à annoncer que M. PIERRE MOUILLE, est candidat pour la place d'Assesseur de la paroisse pour St. Landry, à la prochaine élection.

Nous sommes autorisés à annoncer que M. RAPHAEL RICHARD est candidat pour la place d'Assesseur de la paroisse pour St. Landry, à la prochaine élection.

Opelousas, 28 Mars 1853.

A VENDRE.

Le soussigné offre à vendre à l'amiable, UNE NEGRESSE, âgée de 41 ans, blanche, blanchisseuse, repasseuse et cuisinière. Pour le prix et les conditions, s'adresser au soussigné, chez M. Goldman & Kaufman.

Opelousas, 28 Mars 1853.

VENTE PUBLIQUE.

Par le soussigné, Encanteur Public pour la Paroisse St. Landry.

Le public est par le présent averti qu'il sera offert en vente publique, au plus offrant et dernier enchérisseur, sur l'habitation ci-dessous désignée, à la jonction des bayous Teche et Fuselier, en cette Paroisse, Jeudi, 29 Septembre prochain, les propriétés suivantes, dépendant de la succession de feu Antoine Arnaud, décédé, dernièrement de la Paroisse St. Landry, savoir:

LA MOITIE INDIVISE DE L'HABITATION

dernière résidence dudit défunt, située à la jonction des Bayous Teche et Fuselier, dans la Paroisse St. Landry, mesurant cent arpents (plus ou moins) de superficie, bornée au Nord par Madame Veuve Jacques Arnaud, au Sud par le Bayou Fuselier, à l'Est par le Bayou Teche, et à l'Ouest par Adolphe Stelly, ensemble avec la moitié indivise de certains

BATISSES ET AMELIORATIONS

qui y sont situées, et qui consistent principalement en une bonne maison de résidence, cuisine, &c. &c.

MOITIE INDIVISE d'un Morceau de Terre,

mesurant deux arpents de superficie, et joignant l'habitation déjà désignée.

LA RECOLTE PENDANTE DE COTON ET DE MAIS.

LES

ESCLAVES

suivants, savoir:

Francis, nègre âgé d'environ 30 ans.

Juliette, négresse âgée d'environ 50 ans.

Rosalie, négresse d'environ 12 ans.

Environ 15 têtes de bêtes à cornes douces; un lot de moutons; trois chevaux américains; 2 chevaux créoles; un mulet; les outils et autres accessoires dépendant d'une Forge; deux grands chaland; une charrette à cheval; un billard et ses accessoires; deux fusils; un lot de livres divers; instruments d'habitation; meubles de maison; ustensils de cuisine, et une infinité d'autres articles dont l'énumération serait trop longue.

CONDITIONS.

Toutes sommes de \$20 ou au-dessous payables comptant, et toutes sommes au-dessus de \$20, payables à un, deux et trois ans de crédit, à compter du jour de la vente. Les acquéreurs fournissant caution à la satisfaction de qui de droit, et intérêt à 8 pour cent par an, à compter de l'échéance de chaque terme. Et en outre les propriétés susceptibles d'hypothèque demeurant hypothéquées jusqu'au paiement réel et effectif tant du principal que des intérêts qui auront pu s'acquiescir.

A. DEJAN, Encanteur.

Opelousas 27 Aout 1853.

A Vendre.

UN morceau de terre mesurant environ 20 arpents, entouré d'une barrière en cyprès, et ayant pour clôture la ville des Opelousas.

Pour les conditions, s'adresser au bureau du Courrier des Opelousas.

20 Aout 1853.

A VENDRE.

Une habitation située à la Pointe de Plaquemine Brulée en cette Paroisse, à environ 14 milles du village des Opelousas, mesurant environ 800 arpents de superficie, dont environ un tiers est terre bien boisée. Une soixantaine d'arpents sont entourés d'une bonne barrière de cyprès, dont partie en clos, verger, cour, jardin &c. Il y a sur la terre une bonne maison de résidence avec les améliorations nécessaires.

Pour les conditions, qui seront avantageuses à l'acquéreur, s'adresser au Bureau du Courrier des Opelousas.

Opelousas, 6 Aout 1853.—3m.

HERCTOR LAUNNEY.

Peintre d'Église et de Maison et Tapisier.

INFORME respectueusement, messieurs les habitants et le public en général, qu'il est prêt à entreprendre tous ouvrages concernant les différents branches du peintre en bâtiments et d'enseignes et du Tapisier, et ce, aux prix les plus modérés.

Sa résidence est à l'Hotel Washington, dans le village de Washington.

Washington, 27 Aout 1853.—1a.

A vendre.

UNE BAROUCHE de seconde main, en excellent état de service.

S'adresser au bureau du Courrier.

AVIS DIVERS.

SOURCES DE BELL CHENEY.

LES soussignés informent respectueusement le public qu'ils ont acheté et établis des améliorations pour la commodité des visiteurs. Ces sources sont situées dans les Plaines de Saint-Landry, à 37 milles au nord-ouest des Opelousas, à environ la même distance d'Alexandrie et à dix milles nord du Bayou Chicot. L'eau possède des qualités hautement médicinales et a déjà prouvé son efficacité dans plusieurs maladies graves, qui étaient au-dessus du ressort des traitements ordinaires. Les Sources fournissent l'eau pour les baigns et sont très appréciées par les malades. Les amateurs trouveront dans le voisinage des charretils, des charrettes et des chats sauvages, qui leur fourniront le plaisir de la chasse. Il y a aussi un beau Lac de sept milles de longueur et de vingt pieds de profondeur, situé à trois milles et demi des Sources, qui abonde en truites et autres excellents poissons. Une meute de chiens pour la chasse et des embarcations pour la pêche seront à la disposition des visiteurs. Les meilleurs vins et liqueurs que le marché de la Nouvelle-Orléans pourront fournir se trouveront toujours au dit établissement. On peut également se procurer des voitures aux Opelousas et à Washington pour transporter les voyageurs aux Sources. Il y aura une bonne musique et des bals auront lieu deux fois par semaine et gratis. On trouvera toujours à louer des chevaux de chasse ainsi que des voitures pour conduire les dames et les enfants. Les amateurs de chasse sont priés de porter leurs fusils. On peut se procurer aux Sources tous les ustensils pour la pêche, moyennant rétribution. Les visiteurs seront reçus à partir du 1er Juin jusqu'au 1er Novembre.

CONDITIONS DE LA PENSION.

Par mois, \$ 25 00

Par jour, 1 00

Enfants et Domestiques, moitié prix.

Chevaux, par jour, 75

5 Mars 1853.

Le Courrier du Teche et la Gazette des Attakapas voudront bien publier le dit avis. D. & B.

HOTEL DE L'UNION, Aux Opelousas.

Le soussigné ayant acheté l'Hotel appartenant anciennement à F. Martel, et plus récemment à Jas. O. McLaughlin, aux Opelousas, informe respectueusement le public qu'il est maintenant prêt à recevoir les pensionnaires et les voyageurs qui encourageront cet établissement.

Il a aussi ouvert un Magasin de Groceries pour Familles, où l'on trouvera constamment toutes sortes de provisions, vins, liqueurs, &c. à très bon marché pour du comptant.

CHRISTOPHER STEEL.

Opelousas, 19 Mars 1853.—9m.

AVIS.

LES soussignés annoncent respectueusement au public de la Paroisse St. Landry, qu'ils ont acheté le stock de Marchandises de James C. Anderson, et qu'ils ont formé une société sous la raison de LASTRAPES & FONTENOT. Ils continueront les affaires au même magasin, où ils seront heureux de servir leurs amis et le public en général, auxquels ils vendront leurs marchandises à aussi bon marché, pour du comptant, que l'on peut les avoir à ce marché, ou à des pratiques punctuelles, payables le premier mars prochain.

THEO. LASTRAPES, J. B. A. FONTENOT.

Opelousas, 6 Aout 1853.

AVIS.

LES soussignés ayant acheté les Marchandises de MM. T. C. Anderson & Co., appellent respectueusement l'attention du public sur leur magasin, et leurs prix, et ils espèrent par leur attention aux affaires et leurs conditions libérales, recevoir une part des faveurs si généralement accordées à leurs prédécesseurs.

JAMES C. ANDERSON, WM. H. BASSETT JR., ROBERT S. WILKINS.

Washington, 30 Juillet 1853.

En nous retirant des affaires, nous profitons de cette occasion pour remercier nos amis pour leurs faveurs passées et leur recommandation chèrement ainsi qu'à la communauté, nos successeurs, MM. Anderson, Bassett et Wilkins, comme de parfaits gentlemen, sous tous les rapports, et dignes de leur patronage.

T. C. ANDERSON, T. M. ANDERSON.

Washington, 30 Juillet 1853.

GEORGE W. MARSH, Sellier et Carrossier.

ANNONCE respectueusement aux habitants de St. Landry, qu'il vient d'ouvrir, à l'encoinure des rues du Maine et de Montville, dans la ville de Washington, une belle et élégante boutique de SELLERIE et de CARROSSIERIE, où il aura constamment en mains tous articles concernant son métier. Tous ordres seront promptement remplis.

Ses prix sont modérés, pour du comptant, ou à des pratiques punctuelles, à un court crédit.

Ceux qui désirent acheter, feront bien de venir le voir et examiner pour eux-mêmes.

Washington, Le., 30 Juillet 1853.—1a.

ACADEMIE DE DANSE.

MONS. M. CAZALOT informe respectueusement les citoyens de St. Landry, que sa Classe commencera, Lundi, 1er Aout prochain, 1853, à l'Hotel de Mr. Alexandre Guidry, à Washington.

Mons. Cazalot enseignera Polkas, Waltzes, Quadrilles et tous autres danses à la mode, maintenant en vogue. Il enseignera les dites danses dans un cours de quinze leçons.

Aussitôt qu'une classe de vingt personnes sera formée aux Opelousas, Mons. Cazalot fixera la date pour le commencement de la dite classe.

N. B.—Il donnera des leçons particulières si on le désire.

St. Landry, 30 Juillet 1853.

George Rainer.

CRIEUR PUBLIC Pour Lafayette et St. Landry.

Bureau à Vermillionville, Lafayette 3 Septembre 1853.—1a.

AVIS DIVERS.

Belle Habitation Sucié à Vendre.

Une Habitation située dans la Paroisse St. Landry, contenant 300 arpents de superficie, ayant une façade sur le Bayou Teche de 12 arpents, sur une profondeur de 75 arpents; la moitié de cette habitation est boisée et la balance est de riche prairie sur le bord du Teche.

Les améliorations consistent en une maison de résidence agréable, cabanes à nègres, et tous autres édifices nécessaires. Une excellente scierie avec moulin (mû par les chevaux), ainsi que 250 acres de terre entourées et en culture. Environ 140 arpents plantés en canne, qui, d'après le présent aspect, doivent donner 200 boucauts de sucre.

Cette habitation est située à environ sept milles des Opelousas et à environ la même distance du Bayou Courtableau, magnifique courant d'eau navigable. Les lots s'étendent à près d'un mille de la ligne du Chemin de Fer de la Nouvelle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest.

Les conditions seront connues en s'adressant aux Editeurs de cette feuille, aux Opelousas, ou au Juge Overton, à la Nouvelle-Orléans.

On vendra avec ou sans la récolte.

Opelousas, 29 Aout 1853.—6m.

SOURCES DE BEAVER-CREEK.

Le soussigné a l'honneur d'informer ses amis et le public en général, qu'ayant été nommé par le Propriétaire, directrice de cet établissement, elle sera prête à recevoir les visiteurs le premier Juin prochain. Ces sources sont à trois milles des Opelousas, à 10 milles du Bayou Chicot. Les chemins sont en parfait état pour les voitures. On peut constamment se procurer des voitures aux Opelousas et à Washington pour transporter les voyageurs aux sources.

La situation est l'une des plus saines de l'Etat. L'eau des sources possède cinq différents vertus médicinales. Le gibier et le poisson abondent et sont à proximité. Les amateurs de chasse sont priés de porter leurs fusils. On peut se procurer aux sources tous les ustensils pour la pêche, moyennant rétribution.

La soussignée a pris des arrangements pour avoir une excellente musique pendant la saison. Enfin, rien ne sera épargné par elle pour mériter l'encouragement du public.

Le nouveau chemin par le moulin, ainsi que les nouveaux ponts sont en parfait état.

Un magnifique café, garni des meilleurs liquors que peut fournir le marché de la Nouvelle-Orléans, sera tenu sous la direction de Mr. John Cochran, des Opelousas.

PRIX DE LA PENSION.

Par mois, \$ 20 00

Par jour, 1 00

Enfants et Domestiques moitié prix.

Chevaux, par jour, 50

On ne paie que par jour ou par mois.

RACHEL GRADENCO, Directrice.

Opelousas, 9 Avril 1853.

MUIR, SMITH & DECOUX, Marchands Commissionnaires et Expéditeurs, EN GROCERIES.

No. 25 Rue de la Commune. NELLE-ORLEANS.

4 Juin 1853.—1a.

J. V. Gourdain. Charles Kerr

Gourdain & Kerr, Marchands Commissionnaires,

No. 25, RUE CONTI, Nlle. Orleans.

14 Juin 1853.—1a.

Quartier General de Medicaments Frais, &c.

TONIC DE COWART pour la Fièvre, remède permanent pour toutes sortes de Fièvres!—Aussi, Tonic Astringent de Cowart, pour la Diarrhée, le Choléra, le Choléra Morbos, ainsi que tous les différents degrés de ce qui s'appelle le "Malaise de Rivière."—Ces médicaments sont purement végétaux; il n'y a aucun danger d'en faire usage, et pour les maladies pour lesquelles elles sont recommandées, sont supérieures à toutes autres d'offertes au public. De nombreux certificats de leurs efficacités peuvent être donnés, mais un essai des médicaments eux-mêmes sera la meilleure preuve de leurs bonnes qualités. A vendre par JOHN POSEY, Droguiste et Apothicaire, à son Dépôt de Médicines, à l'encoinure des rues Main et Landry, aux Opelousas.

Opelousas, 30 Juillet 1853.—6m.

VENTE A PRIX REDUITS!

Le soussigné, désireux de vendre toutes ses Marchandises d'été, informe ses amis et le public, que ses prix ont été formellement réduits, son stock consistant en Habilllements confectionnés, Toile d'Irlande, Jaconets, Desaines, Mousselines, Broderies, Rubans, Chapoteaux et toutes marchandises qui peuvent se trouver dans un magasin de la campagne. Pour une liste, on se sollicite une visite. Je vendrai positivement le plus bas prix, mais pour du comptant ou l'équivalent. Une fois encore, je vous engage à venir voir et juger par vous-même, et ce sera pour votre intérêt.

CHS. A. GENIN.

Opelousas, 2 Juillet 1853.

DARAN, LABICHE & Co. Marchands de Liqueurs, Sirops, Vins et BRANDYS FRANÇAIS, &c. Et Marchands commissionnaires.

No. 45 RUE DE LA VIEILLE LEVEE Entre Conti et Bienville.

NELLE-ORLEANS.

12 fév. 1853.

PRENEZ AVIS.

ALLEZ VOIR L'ETABLISSEMENT EN GROS ET EN DETAIL DE MYER & ALEXANDERS, à WASHINGTON, POUR FAIRE DE BONNES MARCHES!

MYERS & ALEXANDERS reçoivent en ce moment, par chaque bateau, des Marchés du Nord, un grand assortiment de Marchandises de toutes descriptions telles que:—Marchandises Sèches, Beaux Habilllements, Bottes, Souliers, Chapoteaux, Casquettes et de belles Robes pour Dames.

Aussi—Un grand assortiment de Bijouterie à la dernière mode, comprenant Montres en or et en argent, Diamants, des meilleurs manufacturiers d'Angleterre, Belles Chaines en or pour dames et messieurs, Lunettes en or, &c.

Nous invitons respectueusement les dames et messieurs à venir nous visiter. Nous offrons à vendre nos marchandises en gros et en détail à un très petit profit.

Washington (Le), 16 Octobre 1852

VENTES JUDICIAIRES.

Vente Publique.

Succession de Richard Andrus h. c. l.

Le public est par le présent averti qu'en vertu d'un ordre de l'honorable le Cour de District du Quinzième District Judiciaire de l'Etat de la Louisiane, dans et pour la Paroisse St. Landry, il sera vendu en vente publique, au plus offrant et dernier enchérisseur, par un officier compétent, à la dernière résidence de feu Richard Andrus, à Plaquemine Brulée, en cette Paroisse, environ 19 milles du village des Opelousas, le

Le Samedi 1er Octobre, prochain, les propriétés ci-dessous décrites, appartenant à la succession de feu Richard Andrus, homme de couleur libre, décédé, dernièrement de la susdite Paroisse, à savoir:

Un certain morceau de Terre boisée,

située sur la rive Est du Bayou Plaquemine, au-dessous de la jonction du Bayou Wilkoff, dans la Paroisse St. Landry, mesurant six cent quarante acres de superficie, borné au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par les terres publiques.

Deux Batisses,

situées sur la terre de M. Salomon W. Andrus, à Plaquemine Brulée, et étant la dernière résidence dudit feu Richard Andrus

LES

6

ESCLAVES

suivants, savoir:

Jane, négresse âgée d'environ 28 ans, avec ses trois enfants, savoir: Delcham, négillon d'environ six ans, Elizabeth, négresse d'environ 4 ans, et Mary, une enfant d'un an.

Jane ou Jinny, négresse âgée d'environ 70 ans.

Nancy, négresse âgée d'environ 60 ans.

ENVIRON cinquante têtes de

Betes Chevalines,

Environ trente-deux têtes de bêtes à cornes, douces; environ 15 têtes de bêtes à cornes, farouches; deux paires de bœufs de tire; 5 chevaux créoles; un étalon; une charrette à cheval; 2 marques à marquer les animaux; un lot d'outils de charpentier; instruments d'habitation, meubles de maison, ustensils de cuisine, et une infinité d'autres articles dont l'énumération serait trop longue.

Les conditions, qui seront avantageuses aux acquéreurs, seront annoncées le jour de la vente. JOSEPH E. ANDRUS, Administrateur.

Opelousas 27 Aout 1853.

VERMIFUGE CANADIEN DE WINDER, Garantie purement végétal.

REMEDÉ PROUVE ET SÛR CONTRE LES VERS.

C'EST un fait incontestable, établi par l'expérience et le témoignage des médecins les plus éminents, que les trois quarts des maladies qui enlèvent les enfants par milliers sont causées par les vers. Les préparations les plus vantées sont administrées contre les vers, mais la plupart sans effet. Aujourd'hui la découverte n'est plus à faire, le remède infailible est trouvé. C'est le Vermifuge Canadien de Winder.

On peut le donner sans danger aux enfants de tout âge. On reconnaît aux symptômes suivants la présence des vers dans les intestins: teint pâle, légèrement plombé, rougeurs subites, yeux lourds et languissants, haleine fétide, levres supérieures enflées, démanchement aux narines, sommeil interrompu en sursauts, les dents grincées, l'appétit n'est pas régulier, quelquefois vorace, quelquefois même dépravé.

On pourrait offrir des milliers de certificats en faveur de ce remède; nous nous bornons aux suivants, qui en démontrent la supériorité:

TEMOIGNAGE DES MEDECINS.

Nous soussignés, ayant fréquemment administré un médicament préparé par John Winder, de cette ville, désigné sous le nom de VERMIFUGE CANADIEN, et bien convaincus de son efficacité, le recommandons en toute confiance comme un remède infailible pour l'expulsion des vers logés dans le canal intestinal.

G. O'REILLY, Licencié du C. R., des chirurgiens, en Irlande, &c. G. W. DICKINSON, Membre du C. R., des chirurgiens, à Londres, &c.

Lettre du Rév. J. Flanagan, de Bimbrook, C. W. Monsieur J. Winder, j'ai fait l'essai de votre Vermifuge Canadien avec le plus grand succès. Dans ma propre famille, partout où je l'ai administré, la guérison en a suivi de près l'emploi. On le préfère ici à tout autre remède, parce que les effets en sont certains et que les enfants le prennent sans répugnance.

Les médecins emploient le Vermifuge de Winder, parce qu'ils ont reconnu que c'était une préparation purement végétale et qu'ils pouvaient employer en toute confiance, sans danger et sûrs de son effet.

Des agents du Vermifuge ont reçu plus de mille certificats de pharmaciens, négociants et médecins de la Louisiane, établissant les propriétés utiles de ce remède.

Garanti dans tous les cas. Le Vermifuge est préparé par John Winder, chimiste à Hamilton, Canada, et par John Winder & Co., No. 83, Maiden Lane, à New-York, seuls propriétaires aux Etats-Unis.

A vendre en gros et en détail, aux prix de manufacture, par J. WRIGHT & Co., 151, rue de Chartres.

A vendre aux Opelousas, par A. J. Thompson & Cie., et John Posey, à Washington, par S. D. Allis.

18 Juin 1853.—1m.

AVIS.

TOUS ceux qui auront besoin de mes services comme Avocat et Notaire Public, me trouveront sur mon habitation, à 3 milles à l'Ouest des Opelousas, derrière l'habitation de Mr. Stephen Wykoff.

B. A. MARTEL.

Opelousas, 10 Septembre 1853.

AVIS D'EDUCATION.

PENSIONNAT ET EXTERNAT De Jeunes Demeoiselles.

DIRIGÉ PAR MELLE BERGIER.

CETTE Institution située dans un des quartiers les plus retirés et les plus agréables de la ville des Opelousas, offre tous les avantages que l'on peut désirer pour une maison d'éducation.

Le cours d'instruction comprend l'Anglais, le Français, la Lecture, l'Écriture, l'Histoire, la Géographie, la Mythologie, l'Arithmétique et tous les ouvrages de l'école. L'École de la langue Anglaise est particulièrement soignée, elle est présidée par une jeune Américaine demeurant dans l'établissement.

La religion, base de toute bonne éducation, est suivie et enseignée avec soin. Melle. Bergier ne néglige aucun soin aucun surveillance pour obtenir le bien-être des jeunes personnes sous sa direction, et pour faciliter la conduite de leurs parents.

Les prix sont fixés par trimestre:

Instruction, \$ 10

Pension, 25

Musique, 18

Chaque pensionnaire doit apporter, un bois de lit, un matelas, un traversin, une montre, quelques livres, six serviettes, un couvert et un couteau de table.

Opelousas, 12 Mars 1853.—9m.

PENSIONNAT ET EXTERNAT de Jeunes Demeoiselles.

Dirigé par Mme. Renaud, (née Trader) Juc. Opelousas.

Cet établissement, à proximité de la ville, l'encouragement de M. Landry, offre un local vaste et salubre, les dortoirs, classes, salles d'étude et de récréation, ne laissant rien à désirer.

Les élèves y reçoivent tous les principes d'une bonne et solide éducation, dont l'instruction religieuse forme la base.

L'enseignement embrassera un cours progressif de lecture, d'écriture, l'étude de la langue française, et surtout celle de la langue anglaise, la géographie, l'usage des globes, l'arithmétique, l'histoire sacrée, ancienne et moderne, et tous les ouvrages de l'école. Tous les cours en français sont enseignés par Mme. Renaud, Directrice de l'établissement; la langue anglaise, à laquelle est apporté un soin tout particulier, est professée par une maîtresse spéciale.

De plus, une sous-maîtresse parlant le français et l'anglais, est spécialement chargée de la surveillance continue qu'exigent de jeunes élèves. Dans leurs récréations, leurs dortoirs, à l'école, et dans tous leurs occupations, elles ne sont jamais seules.

Tout ce qui concerne le service personnel des pensionnaires est confié à une domestique blanche. Chaque pensionnaire doit avoir un matelas et traversin, une courte-pointe rouge, une moustiquaire, un couteau de table, un gobelet.

Uniforme Un Chapeau paille garni en blanc